

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**RENCONTRE DES MEMBRES**

LE MERCREDI 11 FÉVRIER 2026

18 h 30, École de la Passerelle

Local du personnel

PROCÈS-VERBAL

Présences :	Mesdames	Nathalie Amyot Sophie Baron Sonia Bonneville Sunny Breuil Caroline Buteau Brigitte DesRosiers Ève Ethier-Martel, substitut Marie-Hélène Leclerc Marie-Josée Pineau Koralie Tanguay
	Monsieur	Pierre-Carl Demers
Absence :	Mesdames	Marie-Ève Deschênes Olfa Dhiafoui Virginia Lee Keith

1. Ouverture de la séance, présentation des membres et vérification du quorum

Madame Brigitte DesRosiers souhaite la bienvenue à tous. Par la suite, madame Sunny Breuil s'assure du quorum et procède à l'ouverture de la réunion à 18 h 30. Deux membres avaient déjà annoncé leur absence et nous avons pu remplacer l'un des parents par madame Ève Ethier-Martel. Malheureusement, un parent a dû s'absenter à la dernière minute. Pour cette raison, madame Nathalie Amyot s'abstiendra de voter afin de maintenir le quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Sunny Breuil souhaite savoir si nous approuvons l'ordre du jour présenté. Madame Caroline Buteau propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyée par madame Marie-Hélène Leclerc.

CE-26-02-01 Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 10 décembre 2025

Madame Caroline Buteau adopte le procès-verbal de la rencontre du 10 décembre. Celle-ci est secondée par madame Sunny Breuil.

CE-26-02-02 Adoptée à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal de la rencontre du 10 décembre 2025

Madame Brigitte DesRosiers n'a aucun point de suivi pour le moment. Cependant, elle nous informe que madame Nathalie Amyot vérifie actuellement si la procédure présentée lors de la dernière rencontre est bel et bien conforme. N'ayant pas encore obtenu de réponse, elle effectuera un suivi dans son prochain Info-parent du service de garde.

5. Questions du public

Aucune

Objets d'information

6. Titulaires, spécialiste et orthopédagogue

Madame Marie-Josée Pineau prend la parole et débute en faisant un suivi concernant les services d'orthopédagogie. Les élèves actuellement pris en charge en orthopédagogie compléteront le bloc 2 à l'arrivée de la semaine de relâche, correspondant à la fin de la 2^e étape. Madame Gabrielle Bourret terminera son contrat de remplacement le 27 février, puisque madame Amélie Beaudoin reviendra de son congé de maternité.

Elle poursuit en se présentant et en expliquant son mandat. Elle est orthophoniste réseau et son bureau est situé à l'école Notre-Dame. Elle intervient auprès des élèves en individuel ainsi qu'en sous-groupes directement dans les classes. Cette année, madame Anne-Lise Bouchard, orthophoniste supplémentaire, vient prêter main-forte à l'école de la Passerelle

Madame Brigitte DesRosiers nous informe aussi que la psychoéducatrice de l'école est en arrêt de travail jusqu'à la mi-mars. C'est pourquoi madame Marie-Josée assurera pour le moment les suivis entre les services du réseau et la direction.

Madame Caroline Buteau mentionne que le retour après les fêtes s'est déroulé de façon très positive. Les élèves de 2^e année ont eu la chance de participer à une sortie à l'École de cirque; les autres niveaux vivront cette activité au retour de la semaine de relâche. Le défi *Étincelle* consiste à encourager les bonnes actions : lorsqu'un intervenant observe un élève en train d'accomplir un geste bienveillant, il peut lui remettre un pompon afin de contribuer à remplir le seau d'Étincelle. Pour la Saint-Valentin, les activités prévues sont les suivantes : en avant-midi, une activité de dessin dans les corridors, et en après-midi, la lecture d'une histoire dans une autre classe. Les élèves de 1^{re} et 2^e année sont actuellement en période d'évaluations.

De son côté, madame Marie-Hélène Leclerc souligne la participation des élèves au même défi Étincelle, qui consiste à remplir le seau. Tout comme à l'école Notre-Dame, une activité rassembleuse sera offerte aux élèves lorsque le seau sera rempli. Une policière est également venue rencontrer les élèves du préscolaire afin de leur expliquer les comportements à adopter et ceux à éviter. Une activité de « mini portes ouvertes » est offerte aux parents des élèves du préscolaire 5 ans. Les élèves sont présentement en période d'évaluations, puisque la deuxième étape tire à sa fin. Les enseignantes prévoient aussi rencontrer certains parents dans le cadre du bulletin.

Madame Sophie Baron n'a rien à ajouter.

7. Carnaval d'hiver

Madame Sophie Baron, enseignante en éducation physique, indique qu'il n'y aura pas de carnaval d'hiver cette année. En effet, en raison du coût du transport, des défis liés à l'organisation, des conditions météo imprévisibles et de la coordination nécessaire avec l'école St-Louis-de-France, l'activité sera annulée. Toutefois, plusieurs activités extérieures seront proposées dans chacune des écoles. Entre autres, un projet d'olympiades est en préparation. Il est certain que cette décision entraînera quelques déceptions, mais il est parfois nécessaire de laisser aller certaines traditions pour en créer de nouvelles.

Objet de consultation

8. Critères de sélection d'une direction d'établissement scolaire

Madame Sunny Breuil prend le temps de lire la lettre des critères de sélection d'une direction du CSSDN. Madame Brigitte DesRosiers a manifesté le désir de conserver son poste à notre école. Comme mentionné par les membres, les critères suivants sont reconduits :

- Leadership mobilisateur

- Collaboration et partenariat
- Habiletés relationnelles (communication avec le personnel, les parents et les partenaires, diplomatie, empathie, etc.)
- Gestion du changement (créativité et innovation)
- Habiletés stratégiques
- Maîtrise de soi
- Prise de décision (transparence)

CE-26-02-03 Adopté à l'unanimité.

Objet d'adoption

9. Aide aux parents – Suivi sur la proposition d'ateliers interactifs

Madame Brigitte DesRosiers propose de mettre en place des ateliers éducatifs « parent-enfant » afin de soutenir les parents. Un montant de 3 400 \$ est disponible pour ce projet. Il est suggéré d'offrir des ateliers « Apprendre à jouer à des jeux de société » pour les élèves du préscolaire, et « Comment aider mon enfant à faire ses devoirs » destiné aux parents d'élèves du primaire. Pour ce faire, nous pourrions faire appel aux conseillères pédagogiques du CSSDN ou confier le mandat à madame Gabrielle Bourret, orthopédagogue.

Les membres trouvent l'idée intéressante, mais se questionnent quant à la participation des parents. Il est proposé d'offrir ces ateliers en fin de journée pour le primaire et en début d'avant-midi pour le préscolaire. D'autres thèmes ont également été suggérés, notamment : comment lire une histoire à son enfant, comment modéliser une histoire et comment vérifier la compréhension.

Madame DesRosiers fera un suivi avec son équipe afin de préciser les sujets retenus et d'identifier les ressources nécessaires.

CE-26-02-04 Adopté à l'unanimité

Objets de rapports

10. Rapport de la Présidente

Madame Sunny Breuil revient sur la question de la consultation des élèves. Lors d'une précédente rencontre, il avait été proposé de sonder les élèves au sujet des défis Étincelle. Madame Caroline Buteau réitère que l'idée est excellente. Les élèves pourraient être consultés sur :

- le défi qu'ils ont le plus apprécié ;
- le défi qu'ils ont trouvé le plus difficile à atteindre ;
- leurs suggestions de nouveaux défis à proposer.

Le comité Bienveillance pourrait se charger de formuler les questions, en collaboration avec les éducatrices spécialisées. Cette consultation devra être réalisée d'ici la fin de l'année.

11. Rapport de la responsable au comité de parents

Madame Koralie Tanguay précise qu'à leur dernière réunion, il fut question du projet de Guichet d'accueil pour les élèves immigrants de 6 à 13 ans. Ainsi, les orthopédagogues de nos écoles seront dégagés de cette responsabilité et pourront se rendre plus disponibles pour soutenir les élèves. Ce comité s'occupera :

- d'accueillir les nouveaux arrivants
- de faire connaître les ressources disponibles pour les aider
- de faire les portraits initiaux
- d'évaluer les acquis des enfants (langage, français, math...)
- du classement de l'élève.

Par la suite, le guichet d'accueil fera le suivi à la direction.

12. Rapport de la responsable de l'OPP

Madame Koralie Tanguay a transmis un document du rôle de l'OPP à la direction. Madame Brigitte DesRosiers a d'ailleurs présenté cette lettre aux enseignantes. Madame Tanguay propose d'instaurer une page Facebook OPP, à laquelle les parents intéressés pourraient s'abonner. Cet espace servirait à permettre aux enseignantes de solliciter l'aide des parents ou de partager des propositions d'activités.

13. Rapport de la responsable du service de garde

Madame Nathalie Amyot nous informe du nombre d'inscriptions au service de garde pour la semaine de relâche. Elle rappelle que le service est offert uniquement à l'école de la Passerelle. Afin qu'aucun élève ne se retrouve seul à l'école Notre-Dame, le code d'accès des parents sera désactivé et une affiche sera installée dans les portes.

Le fonctionnement des bons de commande pour le Marché printanier connaît un succès. Cette méthode permet d'éviter les surplus d'inventaire ainsi que les pertes financières.

14. Rapport de la direction

Madame Brigitte DesRosiers souligne que nous n'avons toujours pas d'enseignant en anglais. Une succession de suppléants se relaye dans nos écoles. Toutefois, les cours sont tous planifiés, puisqu'une enseignante en anglais d'une autre école a généreusement accepté de partager son matériel avec la direction. À l'école de la Passerelle, madame Lyne Bouffard, mentore, assure le suivi auprès des suppléants. C'est la direction qui se chargera de la rédaction des bulletins en anglais, avec l'appui éventuel de la conseillère pédagogique.

Certains parents expriment des inquiétudes quant au niveau de leurs enfants par rapport à ceux de l'école Saint-Louis-de-France. Il est important de préciser que ces élèves rencontrent également des difficultés dans l'offre de leurs cours, en raison notamment de nombreux enjeux disciplinaires. Ils ont d'ailleurs eux aussi perdu leur enseignante.

Dans un autre ordre d'idée, madame DesRosiers enverra un courriel aux parents de l'école de la Passerelle concernant le stationnement. Afin de prévenir tout incident malheureux, l'accès au stationnement situé en face de l'école ne sera plus permis aux parents. Elle rappelle également que certains élèves présentent d'importants défis comportementaux, mais que toute l'équipe demeure mobilisée pour s'assurer que cette situation n'ait pas de répercussions sur les autres élèves.

15. Levée de l'assemblée

Tous les sujets prévus à l'ordre du jour étant épuisés, madame Sunny Breuil procède à la levée de l'assemblée à 19 h 52.

La prochaine rencontre se tiendra le 25 mars à 18 h 30.

CE-26-02-05

Adopté à l'unanimité.

Sunny Breuil
Présidente

Brigitte DesRosiers
Directrice